

1

( N° 237. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 28 AVRIL 1838.

---

*Rapport fait par M. D.-J. LEJEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur PIERRE AULARD.*

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSEURS,

Par requête du 15 novembre 1837, adressée au ministre de la justice, le sieur Pierre Aulard, major au 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Paris, le 1<sup>er</sup> novembre 1801. D'après son état de service, il est venu en Belgique le 28 septembre 1830, comme capitaine à la légion belge-parisienne, et il a été successivement nommé capitaine avec rang de major en 1831, chargé du commandement du 4<sup>e</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> ban de la garde civique de la Flandre orientale en 1832, nommé major au 16<sup>e</sup> régiment de réserve en 1835. Il est chevalier de l'Ordre Léopold et décoré de la croix de juillet.

Outre les rapports du département de la guerre et des autorités consultées, qui sont très favorables au pétitionnaire, plusieurs certificats émanés de l'autorité civile et militaire constatent sa conduite honorable, son zèle et son dévouement.

*Le rapporteur,*  
D.-J. LEJEUNE.

*Le vice-président,*  
DU BUS aîné.